

Motion pour l'ouverture des transports scolaires à la population

La presse régionale nous apprenait il y a peu la décision collégiale du Conseil communal de supprimer dès la rentrée 2015 les courses scolaires effectuées depuis 1976 entre Les Bugnenets et le Collège de la Fontenelle. Cette ligne actuellement exploitée par TransN concerne, selon les informations à disposition du public, plus de 50 élèves.

Cette mesure était annoncée dans le rapport d'information intitulé "Organisation de l'Ecole, du CSVR et projets en cours" présenté par le Conseil Communal au Conseil Général le 24 avril 2015, rapport que le Conseil général n'a pas manqué de contester au sujet de la réorganisation des transports scolaires dans le secteur Le Pâquier – La Joux du Plâne – Les Bugnenets. De toute évidence, les préoccupations de la population relayées par le Conseil Général n'ont pas eu l'effet escompté.

La problématique posée par l'option retenue par le Conseil communal dépasse le cadre étriqué du transport d'élèves proprement dit. Des courses scolaires ouvertes à d'autres usagères et usagers (touristes, personnes en apprentissage ou en cours d'étude, âgées ou sans véhicule personnel pour quelque raison que ce soit) offrent l'immense avantage de générer un socle d'utilisation à partir duquel la pérennisation d'une nouvelle ligne est facilitée.

Or, la ligne de Saint-Imier représente un enjeu majeur dans le développement à court terme des liaisons entre la Commune de Val-de-Ruz et les régions économiquement importantes pour sa population. La décision du Conseil communal est malheureusement de nature à compromettre cet objectif, la fidélisation de la clientèle des transports en commun étant une démarche de longue haleine. La synergie entre les transports scolaires, de toute manière à la charge de la Commune, et les transports ouverts à la population doit dès lors être systématique.

Le Conseil communal est chargé d'étudier la manière de rendre accessibles les transports scolaires à la population des secteurs non ou mal desservis par une ligne régulière de transports en commun, ceci dès la rentrée scolaire 2016, et d'intégrer les éléments pertinents à sa planification pour l'année concernée.

Les motionnaires :

Roby Tschopp,	Romain Douard,	Frédéric Cuche,	Alain Lugon,
Vincent Martinez,	Florence Aeby,	Patrick Lardon,	David Moratel,
Stéphane Ducommun,	Christine Ammann Tschopp,	Claudio Cerini,	Ingela Geith-Chauvière,
Britta Veuve			

Val-de-Ruz, le 9 juin 2015